15e ANNEE — N° 767 PARAIT LE SAMEDI 18 Novembre 1899

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LE 13 NOVEMBRE

Voilà passée cette date fatidique et nous sommes toujours pleins de vie. Un prophète de malheur, l'autrichien Falb, avait annoncé que le 13 novembre à 3 h. du soir notre planète se rencontrerait brusquement à travers l'immensité, avec la comète Biéla et serait réduite en poudre.

D'abord n'en déplaise à M. Falb il s'est trompé ; C'est dans la journée du 23 au 24 novembre que nous serons dans le voisinage de Biéla et cette comète est en si piteux état qu'elle ne risquera pas de nous causer quelque dommage. Biéla en effet, ayant, le 13 janvier 1840, rencontré un astre plus fort sur sa route, se brisa en deux, quand les astres ainsi divisés reparurent en 1852, ils étaient à plus de 50,000 lieues de distance l'un de l'autre. Un divorce céleste ! Et, depuis la partie de la comète qui revient de notre côté se désagrège de plus en plus.

Puisque nous sommes sur le chapitre de la fin du monde nous allons si vous le voulez bien en causer ensemble.

Comment finira notre monde ? Depuis si longtemps que la catastrophe est prédite on aurait pu, semble-t-il, se mettre d'accord sur les causes du désastre. Il n'en est rien,

Un prophète du nom d'Adhémar a dit que la terre perdrait son équilibre par le poids toujour croissant des glaces du Pôle-Nord, et il avait calculé le temps qu'il faudrait pour cela : nous en aurions encore pour 6.300 ans. L'Indien Kaliça, avec plus d'ironie que de science disait, lui, que c'est le poids des sots qui ferait chavirer la Terre. On a vu que l'autrichien Falb voulait, pour sa part, que la fin du monde soit causée par une comète, et même il précisait : ce devait être le 13 novembre, de deux à trois heures, que l'astre à queue flamboyante nous engloutirait sous un véritable déluge de feu.

Les vrais savants n'admettent pas cette hypothése d'un noyau de cemète heurtant notre globe. Ils sont d'avis que c'est de froid que la terre périra. Le Soleil se refroidit chaque jour, et quand il ne nous distribuera plus la lumière et la chaleur nécessaires à la vie animale, qu'il aura réduit notre planète à l'état de vielle lune inhabitable, c'en sera fait de la Terre. Mais d'après les calculs cette fin de globe par le refroidissement n'arrivera guère avant dix millions d'années. Nous avons donc quelques siècles sur la planche.

Il y a d'autres hypothèses. M. Thomson, un anglais nous promet l'anéantissement par suite d'étouffement, faute d'oxygène respirable. Ce serait l'axphixie. Un autre nous menace d'une explosion du feu que la terre contient à l'état permanent en ses entrailles. Un autre encore parle du débordement des mers. Il y a anssi un savant russe. M. Bétékoff, qui à voulu démontrer que l'extintion du genre humain aurait lieu par suite du manque de nourriture

On nous fait remarquer judicieusement que ce sera probablement là, la véritable « faim » du monde.

L. M.

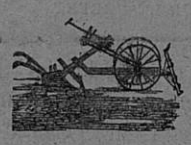

CHOSES AGRICOLES

La Flore des Prairies Naturelles

ET LES ENGRAIS CHIMIQUES

Améliorer une prairie ne consiste pas seulement à augmenter la quantité de foin qu'elle produit ; C'est aussi, c'est même avant tout, augmenter la quantité de ce foin. Tous les foins n'ont pas en effet la même valeur nutritive, étant composés de plantes différentes, possédant elles-mêmes des valeurs alimentaires diverses.

Les légumineuses constituent un aliment excellent, riche en albumine, en matières grasses. Par contre les herbes aigres constituent une nourriture pauvre en principes et peu digestive. Quant aux graminées sans avoir la valeur nutritive des lugumineuses, elles constituent en aliment sain et de bonne composition. Un bon foin devrait contenir seulement des légumineuses et des graminées avec abondance des premières. Or, il est possible à tout agriculteur d'amener ses prairies, si mauvaises fussent-elles, a présenter cette composition botanique. Certains engrais chimiques jouissent en effet de la précieuse propriété de faire disparaître les herbes aigres, en même temps que de pousser au développement des légumineuses. Les Scories et les sels potassiques sont surtout avantageux à ce point de vue : On ne saurait donc trop les recommander.

Si la prairie présente une prédominance marquée des herbes aigres et de graminées avec absçence presque complète de légumiueuse, on fournira la premièe année 1000 kilos de Scories Thomas et 600 kilos de Kaïnite. Au cas où la flore serait moins mauvaise on pourra se contenter de la dose d'entretien de 600 kilos de Scories Thomas et de 400 kilos de kaïnite. C'est à l'automne de préférence qu'on répandra ces engrais ; mais les Scories peuvent sans aucun inconvénient être mises à toutes les époques de l'année, non seulement à l'automne mais encore en hiver (même sur la neige), au printemps (aux premiers beaux jours) et en été (après la première coupe) Dans tous les cas il sera bon de donner après l'épandage un vigoureux coup de herse dont la végétation de la prairie profitera largement.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

SISTERON

Echos du Palais. — Une cause presque célèbre, attirait mercredi soir une foule énorme au temple de Thémis.

Au cours d'une soirée chantante à la Taverne d'Appolon, le patron et la patronne de cet établissement plus ou moins lyrique, eurent maille à partir avec un paisible consommateur et la querelle dégénérant en rixe, la victime de ces deux forcenés reçut de tels horions qu'il en résultat une incapacité de travail pendant plus de 8 jours

Poursuivis de ce chef, les tenanciers de la Taverne se sont vu infliger : le patron, 15 jours de prison et la patronne 15 jours de la même peine avec bénéfice de la loi Béranger, plus 200 fr. de dommages intérets envers la partie civile.

Sainte-Cécile. — C'est demain dimanche que la société musicale célèbrera sa fête annuelle.

Le programme du concert donné à 1 h. 1/2 placede la Mairie, est des mieux compris.

PROGRAMME

La Ronde des Petits Pierrots. . Bosc.
Poète et Paysan (*Ouverture*). Suppé.
Lohengrin (*Marche nuptiale*). Wagner.
Fantaisie sur les grands maîtres. Leroux.
Les Cigales (*Polka imitative*). Marneffe.

Le soir le banquet traditionnel qui aura lieu au restaurant Donzion, réunira membres exécutants et membres honoraires,

---

"FEUILLETON DU SISTERON-JOURNAL" 27

ARLETTE

par Georges STREET

Ainsi allumée, la conversation pétille, étincelle, flamboie et sépanouit bientôt, comme le bouquet d'un feu d'artifice. Le passé est oublié en un instant, Les regards se croissent, les mains se cherchent ret se rencontrent ; bref, quand vous vous retirez, vous êtes dupe pour la deuxiéme fois.

— Avez-vous tout dit demmanda Georges.

Non, s'écria Henri en sautant à bas du lit. Georges, vous n'irez pas chez cette femme. Je connais, par réflexion sinon par expérience, l'empire d'un premier amour : c'est longtemps un feu mal étient qu'un souffle suffit á ranimer. Vous n'irez pas. C'est moi qui lui porterai ses lettres avec vos compliments.

— Vous nous calomniez tous les deux, répondit gravement Georges. Vous outragez son cœur et le mien.

— Prouvez-le moi en me laissant le soin de lui rendre sa corespondance.

— Rien ne presse, dit Georges Il se fait tard, nous avons besoin de repos l'un et l'autre, nous en reparlerons demain.

Si Georges dormit peu, Delcourt ne dormit pas davantage. L'inquiètude qu'il avait de la destinée d'Arlette le tint agité le reste de la nuit. Il ne s'assoupi qu'au matin.

L'orsqu'il s'éveilla, il faisait grand jour, et le soleil entrait à pleins rayons dans sa chambre.

Aussitôt levé, il chercha Georges dans l'hôtel et aux alentours. Il apprit bientôt que le jeune homme était sortit de bonne heure, mais on ne pu lui dire quelle route il avait prise,

Henri pensa qu'il trouverait ses deux amis dans le sentier de la villa.

En effet, á mi-chemin, il appercut la jeune fille, mais Georges n'était pas auprés d'elle.

— Qu'avez vous fait de notre ami ? Pourquoi Georges n'est-il pas auprès de vous ?

— Ah ! vipère ! Ah ! serpent ! murmura Henri entre ses dents.

— Dites-moi donc ce que vous avez fait de Georges ? répéta Arlette avec anxiété.

— J'avais oublié, répondit Henri que notre ami devait se rendre aujourd'hui même à Arles, pour affaires.

Arlette n'en demanda pas davantage. Les soupçons de la la jalousie n'avaient jamais rodé autour de son cœur, et son amour lui répondait de celui de Georges.

— S'il vit il m'aime, se dit-elle dans la joie de son âme.

Et son beau front s'éclaircit, et le sourire reparut sur ses lèvres

Henri s'appliqua, ce jour-là, a sonder l'amour de cette enfant il en mesura la profondeur avec épouvante.

Georges ne revint que vers le soir.

— Vous voyez bien que je n'en suis pas mort ! dit-il à Henri en lui tendant la main.

— Par Dieu ! répondit Henri en retirant la sienne, je sais trés-bien que si quelqu'un en meurt, ce ne sera pas vous mon cher !

VI

Ce soir-là les deux amis, en retournant à aigues - Mortes, cheminèrent longtemps côte à côte sans échanger une seule parole.

Henri marchait la tête basse, les mains dans ses poches, sans paraître se soucier de Georges qui, se sentant mal à laise vis-à vis de lui-même allongeait un pas boudeux te un visage mécontent.

Ce fut lui, qui le premier, rompit le silence.

Après avoir parlé de la fraicheur de la soiré , des étoiles et de la lune, voyant qu'il ne pouvait tirer un mot de l'impitoyable Delcourt, il prit le parti d'aller droit au but et de mettre, comme on dit ; le feu à la poudre.

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

un grand bal offert exclusi- aux membres honoraires dans des salles de ce vaste restaurant. noturera dignement cette agréable journée, à laquelle nous prions Messire soleil de faire risette.

L'Avenir des Alpes. — Sous ce titre, un groupe de républicains socialistes du département des Basses-Alpes a décidé la création d'un journal hebdomadaire, destiné a propager les bonnes doctrines et les grands principes qui en sont la base.

Le premier numéro de l'*Avenir des Alpes* paraitra le 25 novembre courant.

Nous souhaitons longue vie et prosà périté à notre nouveau confrère.

Conférence. — Une conférence sera donnée demain dimanche à 10 h. du matin dans une des salles de la mairie, par le Commandant Salvan.

Objet : Société de retraite des vétérants de terre et de mer.

Nous engageons vivements les vétérants et les jeunes gens qui ont fait leur service à assister à cette conférence où le Commandant Salvan démontrera l'utilité de cette société.

* * *

Les membres adhérents à la *Caisse d'Assurance mutuelle contre la mortalité du bétail*, se réuniront en assemblée générale le dimanche 26 novembre à 2 heures de l'après-midi dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Sisteron.

Des convocations individuelles leur seront envoyées.

Il n'y a pas d'erreur, à qualité égale, pour les toiles, les robes et aussi les articles confectionnés, c'est toujours et plus que jamais chez RAVOUX, place de la Mairie, qu'on les trouve bien meilleur marché que partout ailleurs.

ÉTAT-CIVIL

du 10 au 17 Novembre 1899

NAISSANCES

Nèant.

MARIAGES

Entre Girardin Henri-Antoine, cultivateur et Mlle Richaud Mèllanie-Noémie sans profession.

DÉCÈS

Roux Eugénie, Vve Chastel.

On désire emprunter **8.000** francs en viager. S'adresser à Me BÉQUART, notaire à Sisteron.

Marché d'Aix

du 16 Novembre 1899

Bœufs limousins	1 25	a	1 27
— Gris	1 50	à	1 65
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 60	à	1 70
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 50	à	1 55
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 30	à	1 40
— réserve	1 50	à	1 58

Tous les Dimanches à l'Hôtel des Acacias. — Choucroute.

L'APÉRITIF DES DIABÉTIQUES

On sait que certains médecins recommandent aux diabétiques, pour brûler le sucre que contient leur sang, d'absorber de l'oxyhéne en nature, qui leur est fourni sous pression dans des récépients métalliques. De mode d'absortiou n'est rien moins qu'agréable. Aussi accorde-t-on aujourd'hui la préférence, et les malades n s'en plaignent pas, a l'absinthe oxygénée de la Grande Distillerie Cusenier, qui, par la quantité d'oxygène quelle contient, est aussi efficace pour brûler le sucre, que l'obsorption du gaz pur, dont une grande partie est perdue avant d'arriver au sang.

La Décadence d'Albion

Au Transvaal, à Paris, à la guerre, à la boxe
Sur les marchers du Nord comme sous l'é- [quinoxe
L'Anglais a le dessous, soldats, boxeurs, sa- [vons
Sont battus, par Veissier, Joubert et Char- [lemont.

Au créateur du Congo, un cocardier français

On nous communique la circulaire suivante :

APPLICATION

De la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels

Paris, le 5 novembre 1899.

MONSIEUR LE PREFET

Par dépêche publiée au *Journal officiel* du 22 octobre dernier, j'avais imparti un délai de quinze jours aux industriels, pour leur permettre de faire connaître le sursis qui serait nécessaire pour appliquer l'article 3 de la loi du 2 novembre 1892, fixant, selon le cas, à dix heures par jour ou à soixante heures par semaine la durée du travail des jeunes ouvriers de moins de dix-huit ans.

Ce délai est expiré.

Après avoir fait un examen approfondi des observations qui m'ont été soumises, ainsi que des rapports des inspecteurs du travail, j'ai decidé que les chefs d'industries auraient jusqu'au 1re janvier 1900 pour se mettre en règle avec la loi. Passé cette date, les fonctionnaires de l'inspection auront l'ordre de dresser procés-verbal, s'il y a lieu, et d'exercer des poursuites contre les contrevenants.

Je compte sur votre intervention pour faire comprendre aux intéréssés que leur devoir est de se conformer aux prescriptions impératives d'une loi dont le Gouvernement ne se reconnait pas le droit de suspendre l'effet.

L'article 3 de la loi du 2 novembre 1892, qui devra être appliqué sans nouvel avis, à partir de la date sus-indiquée est ainsi conçu :

« Les enfants de l'un et l'autre sexe âgés de moins seize aus ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de dix heures par jour.

« Les jeunes ouvriers ou ouvrières de » seize à dix-huit ans ne peuvent être » employés à un travail effectif de plus » de soixante heures par semaine, sans » que le travail journalier puisse exé- » der onze heures. »

Le ministre du commerce.

Signé : A. MILLERAND

Quand aurons-nous la Guerre et la France sera-t-elle victorieuse ?

L'Almanach du Drapeau pour 1900, qui vient de paraître, publication populaire de même ordre que l'*Almanach Hachette* et éditée par la même librairie, mais consacrée tout entière à la Patrie, et qui ne manquera pas de passionner la curiosité générale par ses articles inédits et variés, ses illustrations abondantes et pittoresques, répond à cette émouvante question

Nos lecteurs nous saurons gré de reproduire ici le remarquable articles que Mme DE THÈBRES l'élève et l'émule de Desbarolles, a écrit pour l'*Amanach du Drapeau*, sur l'avenir de la guerre lu dans la mains des soldats».

« Si la forme des doigts et des lignes, dit Mme de Thèbres, que la nature a tracées dans la paume de la main peuvent être considérées comme des indices précieux d'aspirations et d'aptitudes, li est certain que cette forme et ces lignes varieront chez l'homme de guerre....

Qu'on examine les mains dont l'*Almanach du Drapeau* donne la photographie : A première vue, elles parattront dissemblables, elles ont cependant un point commun : la similitude de forme du pouce.

L'homme, s'il est né militaire, a dans la main des signes dominants, identiques sous tous les climats, et qui sont l'indice de sa destinée.

Il aimera la guerre, mais la fera de façon différente selon son degré de culture intellectuelle et son tempérament.

La paume et le pouce ne changeant que très peu d'aspect dans la main du soldat de carriére, les différences de nationalités et de caractères se revèlent par des doigts et des lignes, et deux catégories très distinctes apparaissent :

1° *Les mains des peuples du nord.* Elles sont dure, et carées : mains allemandes, autrichienness anglaises et russes.

2° *Les Mains des races méridionnales.* Elles sont souples et coniques : françaises, espagnoles, italiennes et turques.

Les premieres sont des mains de peuple calmes et pratiques ; les secondes, des mains de peuples prompts à la fougue et au rêve généreux. »

Mme de Thèbes étudie une à une, d'après les curieuses phothographies de l'article, les mains des soldats des différentes Nations. Voici comment elle juge les plus intéressantes pour nous :

« *La Main allemande.* — Cette main est pleine de lignes. La première phalange du pouce, courte et pointue, révéle un tempérament lourd et une volonté molle ; de là vient l'esprit d'obéissance passive et de remarquable discipline du soldat allemand. La phalange onglée du petit doigt, fort longue, indique aussi chez lui un certain souci des avantages tangibles. Il aime les récompenses morales, mais il apprécie aussi les récompenses matérielles.

La Main anglaise. — Main de calculateur, d'homme obstiné et froid ; soldat-fonctionnaire semant pour récolter. La presque égalité de l'index, du médius, de l'annulaire et de l'auriculaire, opposée à la forme et à la dismension du pouce, est absolument remarquable : c'est l'indice de la main rapace, qui aime à saisir et qui tient entre la griffe du lion et la serre de l'oiseau de proie.

La Main russe. — Main du soldat rêvé pour la conquête du monde. Courte, large, forte, naïve, elle est le prototype du courage d'action et de foi, impulsif et dévastateur.

La Main française. — L'index et l'annulaire inclinent l'un vers lautre, signe indéniable d'idéal. Le millitaire français travaille pour la gloire. Il n'est pas diplomate, car ses doigts n'offrent à leur base aucun intervalle. Il fait la guerre en conquérant et non en marchand, hélas !

Quant la guerre éclatera-t-elle ? — Ainsi réunies et comparée, toutes ses mains de soldats contiennent-elles le tragique de l'universel conflit dont on nous a si souvent menacé ? Quelques-unes révèlent-elles au moins une lutte partielle dans un temps rapproché ?

En toute sincérité, non !

Mais observez qu'on ne peut tirer un présage vraiment sérieux de l'examen de quelques mains seulement. Celles-ci n'ont pas le signe de la mort sur le champ de bataille, le signe de blessures provenant de coups de feu, simplement peut-etre parce que sur cent soldats, soixante reviennent indemnes de la guerre. Ces mains peuvent être des mains de favorisés

— Il resulte en effet d'observations faites sur un grand nombre de mains que les années 1905 et 1912 pouront voir la paix du monde troublée comme elle ne le fut jamais. Il n'est pas certain que d'ici là rien de facheux ne survienne, et si je ne craignais de trop dire, j'assurerais que dans la mains russe et la main italienne, il y a de troublants indices, surtout dans la main russe.

Qu'arrivera-t-il ? Nul ne le sait. Mais la chiromancie semble bien confirmer que l'horizon est sombre Les lignes des mains s'entrecroisent, tragiques. Toutefois en ce qui concerne la France, je ne suis pas pésimiste, La main française, cette mains robuste, harmonieuse et souple, n'a rien perdu de sa force. La Fatalité n'y imprime encore ni le signe lugubre des dégénérescences, ni celui des passions déchaînées.

Elle est solide encore dans la main de la France, la vieille épée qui tant de fois ne parut au clair du jour que pour l'honneur et le bon droit. »

A. DE THEBRES.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de M. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
Volontaire

Le DIMANCHE vingt six novembre mil huit cent quatre vingt-dix-neuf à UNE heure de l'après-midi à l'ESCALE, dans une des salles de la Mairie et par le ministère de Me BÉQUART notaire à Sisteron, à la

VENTE
AUX ENCHÉRES
Publiques et Volontaires

des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de l'ESCALE, appartenant aux époux REYMOND-MOURANCHON et à Madame Veuve Mouranchon, née Martel, tous demeurant à Sisteron.

PREMIER LOT

Bois appelé Pion, d'une contenance cadastaale de 99 ares 20 centiares relevé au plan de la matrice cadastrale sous le numéro 257p. section A.

Mise à prix : Cent cinquante fr.
ci . . . . . 150 francs.

DEUXIEME LOT

Maison, écurie, remise et aire, au hameau des Cléments, relevés sous les numéros 307p. 308, 310, 315, section B.

Mise à prix : Seize cents francs.
ci . . . . . 1600 francs,

TROISIEME LOT

Pré et labour, au quartier du Moulin, d'une contenance de 28 ares 30 centiares, relevés sous les numéros 746, 747 de la section D.

Mise à prix : Douze cents francs,
ci . . . . . 1200 francs,

QUATRIEME LOT

Labour au quartier du Péleras, d'une contenance de 18 ares 36 centiares, relevés sous le numéro 1067p. de la ection D.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci . . . . . 200 francs.

CINQUIEME LOT

Labour et vague à l'Hubac de Coulages, d'une contenance de 72 ares 34 ares, relevés sous le numéro 1589 de la section B.

Mise à prix : Cent francs.
ci . . . . . 100 francs.

SIXIÈME LOT

Labour et vague au Font de Tube d'une contenance de 1 hect. 24 ares 50 centiares, relevés sous les numéros 1616, 1617, de la section B.

Mise à prix : Cent francs.
ci . . . . . 100 francs.

SEPTIEME LOT

Labour au Champ férié d'une contenance de 65 ares 30 centiares, relevés sous les numéros 200, 201, 202, 203 de la section D.

Mise à prix : Quatre cents francs.
ci . . . . . 400 francs.

HUITIEME LOT

Labour et vague au Crouas, d'une contenance de 1 hectare 34 ares 36 centiares, relevés sous les numéros 850, 974, 975, 976 de la section B.

Mise à prix : Sept cents francs-
ci . . . . . 700 francs.

NEUVIEME LOT

Labour et vague au Moulin Vieux, d'une contenance de 49 ares 70 cent. relevés sous les numèros 1139, 1140, 1141, 1145, 1146, 1147 de la section D.

Mise à prix : Douze cents francs.
ci . . . . . 1200 fronçs,

DIXIEME LOT

Olivette au Crouas d'une contenance de 12 ares 56 centiares, relevés sous les numéros 851, 852, de la section B.

Mise à prix ; Trois cents francs.
ci . . . . . 300 francs.

ONZIEME LOT

Labour à la Haute Palud dit St-Jean, d'une contenance de 10 ares 72 centiares, relevés sous le numéro 1141, section D.

Mise à prix : Deux cent cinquante francs, ci . . . . . 250 fr.

DOUZIEME LOT

Labour au Pèleras dit Pécher, d'une contenance de 48 ares, relevés sous les numéros 1115 et 1121 section D.

Mise à prix : Six cents francs.
ci . . . . . 600 francs

TREIZIEME LOT

Labour à la Basse Palud, d'une contenance de 14 ares 56 centiares, relevés sous les numéros 1293, 1294, section D.

Mise à prix : Trois cents francs.
ci . . . . . 300 francs.

QUATORZIEME LOT

Labour aux Baumes, d'une contenance de 30 ares 74 centiares, relvé sous les numéros 389, 390 et 391 de la section D.

Mise à prix : Six cents francs.
ci . . . . . 600 francs.

QUINZIEME LOT

Labsur au Crouas d'une contenance de 24 ares 28 centiares, relevés sous les numéros 870, 891 de la section B.

Mise à prix : Cent francs.
ci . . . . . 100 francs.

© VILLE DE SISTERON

SEIZIEME LOT

Vigne au Péleras, d'une contenance de 15 ares 23 centiares, relevés sous le numéro 678 de la section D.

Mise à prix : Quatre cents francs.

ci . . . . . 400 francs.

Jouissance Immédiate

Pour tous renseignements s'adresser à Me BÈQUART notaire, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :

L. BEQUART.

Etude de Me Gaston BEINET,

AVOCAT-AVOUE

à SISTERON (Basses-Alpes),

VENTE

Par Folle Enchère

Il sera procédé le cinq décembre mil huit cent quatre vingt-dix-neuf à deux heures du soir à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Sisteron, au palais de justice à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de CHATEAUNEUF Val-Saint-Donat, et de CHATEAU-ARNOUX, canton de Volonne, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

En vertu :

1° D'une clause du jugement d'adjudication ci-après énoncé et faute par le sieur Edouard DAUMAS, berger, domicilié et demeurant à Château-Arnoux, d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudidation, ainsi qu il résulte d'un certificat délivré par le greffier du tribunal de première instance de Sisteron, le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré ;

2° De l'article 723 du code de procédure civile ;

A la requête et poursuite de Madame Anaïs BURLE épouse de Monsieur Sabin Borel, domicilié et demeurant à Sisteron, agissant en qualité de créancière et du dit Sabin BOREL, tant en qualité de mari que comme cessionnaire des droits d'Eugène BERTIN, directeur d'Usine à la Tour-du-Pin, ayant pour avoué Me Gaston BEINET ;

A la revente sur folle enchère des immeubles dont la désignatiou suit :

ARTICLÉ UNIQUE

1° Domaine rural, situé sur le terroir des communes de Château-Arnoux et Châteauneuf Val-Saint-Donat, consistant en un corps de Bâtiment, grenier à foin, remise, cave, hangar, basse-cour, loge à cochon ; etc., confrontant au levant, veuve Guis et vallon, les hoirs Irénée Richaud, Brunet Firmin, Michel Brunet Michel Jacques ; du nord, Martel Pierre, Sylvain Jourdan, Maurel Eugène, Rolland Antoine et autres ; du couchant la commune de Châteauneuf Val-Saint-Donat et le vallon de la Peyrouse ; du midl, Garcin Victor et ravin ;

2° Terre labourable au quartier des Bouchières, sise sur le terroir de Châteauneuf Val-Saint-Donat, confrontant du midi Boyer, épouse Brès du levant les hoirs Richaud ; du couchant, l'épouse Amon Louis, du nord chemin vicinal No 5.

3° Terre labourable et vague, quartier des Chabrières, située sur le même terroir, touchant du midi Combe, du midi ravin, du nord Barbarin Jean et la commune ; du levant Giraud Joseph et Barbarin Jean.

4° Terre labourable et vague, même terroir et quartier que dessus ; confrontant du midi Garçin, et Courbon Louis, du levant ravin, du midi Giraud Joseph, du couchant chemin

Mise à prix : Deux mille çinq cent francs.

ci . . . . . 2.500 francs.

Les dits immeubles ont été adjugés au dit sieur Edouard DAUMAS berger, domicilié à Chateau-Arnoux, par jugement du tribunal de première instance de Sisteron, en date du vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt-dix-neuf, enregistré, moyennent la somme de quatre mille trois cent trente cinq francs outre les charges.

La vente en avait été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du deux août mil-huit cent quatre vingt dix-neuf.

Ces immeubles dépendent de la succession de la dame Philippine THOME épouee André BERTIN en son vivant domiciliée à PEIPIN.

La dite vente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des chages déposé pour parvenir a l'adjudication au greffe du tribunal de Sisteron et en outre à la charge des frais de folle enchére et de première adjudication.

Sisteron, le 18 Novembre 1899.

Gaston BEINET.

Enregistré à Sisteron le 18 novembre mil-huit quatre-vingt-dix-neuf, Folio Case , Reçu, un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : CORBEL.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 15 Novembre 1899

Le Marché se tient sur l'expectative et les transactions sont animées. Il est difficile du reste de comprendre le peu d'empressement de la Spéculation à prendre des engagemeut nouveaux car les incident de politique intérieure sont lourjours à craindre et les nouvelles du Transvaal continuent à faire complètement défaut. Nos rentes tendent à se relever : le 3 o/o 100.30, le 3 1/3 o/o à 102. 10.

Peu d'affaires sur nos établissements financiers se sont bien maintenus. Le crédi foncier à 715 le Comptoir national d'escompte à 600, le crédit lyonnais à 992, la Société Générale à 600, la Banque française d'émission à 120. la Banque spéciale des valeurs industrielles à 200 f.

La Ville de Paris toujours soucieuse de mettre ses obligatfons à la porté de la petite Epargne a décidé qu'une partie de l'emprunt du 18 courant sera émis sous forme de petites coupures du capital nominal de 125 frs. et que le prix de ces coupures aussi que des titres entiers ne sera exigible qu'en 5 terme jusqu'en 1901.

Les affaires de la cie pour l'Eclairage des villes et la Fabrication des compteur appareils divers prenant une extension croissante les actions sont recherhées à 555 francs.

Cheminsde fer Français fermes.

MANÈGE-CARROUSEL

TROIS ÉTAGES

En très bon état à VENDRE à prix modérés

S'adresser à M. Casimir SAUZE, à CAROMBE (Vaucluse).

Belle laine longue pour **matelas** valeur réelle 2,75 livrée à **2fr.30** le kilo.

A la maison RAVOUX, place de la Mairie.

A VENDRE

UN JOLI JARDIN

d'agrément et de rapport, avec batiment en bon état situé devant-Ville.

S'adresser à Me HEIRIES notaire où au bureau du JOURNAL.

A VENDRE

De gré à gré

UNE PROPRIÉTE

Sise au quartier de la Burlière, complantée en vigne et arbres fruitiers.

S'adresser à Me HEIRIES notaire ou à Madame Justine BERTHOREL

Modes - Lingerie - Lainages

ANCIENNE MAISON C. LIEUTIER

Célina PETIT Successeur

3, Rue Deleuze, Sisteron

Rubans, dentelles, broderies, grand assortiment de velours, lainages, Manteaux, berêts pour enfants, cravates fantaisie, gants.

PRIX TRÈS RÉDUITS

3. Rue Deleuze, SISTERON (B-A.)

GRANDE LIQUIDATION

Pour cessation de Commerce

BRUN ADOLPHE

RUE DELEUZE (Valaye) SISTERON

M. BRUN à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir de ce jour il sera mis en vente des **Chaussures en tous genres,** fines et fortes pour hommes, femmes, fillettes et enfants, à des prix défiant toute concurrence.

A vendre dans de bonnes conditions de prix

Outillage complet de cordonnerie et TROIS MACHINES A COUDRE en très bon état dont une à tube.

A la Taille Elégante

Mlle Louise CABLE

Corsetière des premières maisons de Marseille

Corset sur mesure de formes les plus modernes et les plus élégantes, depuis dix francs.

Garantis comme solidité.

Réparations en tous genres a des prix modérés.

Grand-Place, 7, Sisteron.

---

60 années de succès

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894

Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

Exposition nationale ROUEN 1896

Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe Véritable

DISSIPE *les* maux *de* cœur, *de* tête, *d'*estomac. *les* indigestions, *les* étourdissements

Souverain *contre la* Grippe et *les* refroidissement

Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une de tasse de tisane ou de lait chaud.

EXCELLENT *aussi pour les* dents, *la* bouche *et dans les soins de la* Toilette

SE MÉFIER des IMITATIONS

EXGIER LE NOM DE RICQLÈS

CROISSANCE ET DENTITION

Sans préambule, nous désirons d'abord attirer votre attention sur la lettre suivante :

« Lyon, 31 mars 1898.

« Messieurs, mon enfant, très éprouvé par la croissance et la dentition, était tombé dans un état de marasme des plus inquiétants.

Enfant NÉRAUD

« Triste, presque toujours pleurant, d'une maigreur effrayante, il ne nous laissait aucun repos ; ne pouvant lui faire absorber aucune nourriture, nous ne savions plus que faire. Une sage-femme de nos amies m'engagea à employer l'Emulsion Scott.

« Après quelques jours de traitement, mon enfant, qui prenait votre excellente préparation avec le plus grand plaisir, était beaucoup mieux, demandait à manger et commençait à jouer avec les enfants de son âge. Aujourd'hui il est complètement rétabli, et je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma vive reconnaissance.

« Signé : M. NÉRAUD, 40, quai Fulchiron ».

Que d'enfants, dans les mêmes conditions, s'étiolent, dépérissent sans cause apparente, arrivent à un tel état qu'il semble impossible de les sauver. Eh bien! c'est à ce moment que l'Emulsion Scott se montre vraiment miraculeuse, car elle contient les principes les plus nourrissants, les plus nécessaires à la croissance des os, à la nourriture des nerfs, — l'huile de foie de morue, les hypophosphites de chaux et soude, la glycerine, — émulsionnés, tout prêts à être absorbés et assimilés par le sang. Cette préparation, acceptée par les plus délicats, est si digestible que les plus faibles estomacs la prennent en toute saison. Elle a son rôle providentiel dans toutes les maladies de dépérissement, consomption, phtisie, cachexie, marasme, scrofule, lymphatisme, anémie, etc., etc., chez les enfants aussi bien que chez les adultes et les vieillards.

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet : **40** Centimes

Le Gérant : AUGUSTE TURIN.

GROS LOTS { **500.000 FRANCS** — **100.000 FRANCS** — **100.000 FRANCS**

Pour **5** francs ont reçoit **10** Nos part. 1er Tirage 15 *Décembre* des **Panama à lots,**

Pour **5** frs. on reçoit **6** Nos part. 1e Tirage 5 *Dec* des **Obligations 1/4 Ville de Paris** 1898 1 lot 500.000 frs. 1 Lot 200.000 francs ; 111 lots 4. 590. 000 fr. l'an. TITRES GARANTIS, Prime gratuite à tous.

Pour **4** frs 50 on reçoit 4 Nos part. 1er Tirage prochain des **Obligations 5es Foncières** 1885

Pour **3** francs on reçoit 8 Nos part. 1re tirage *20 Décembre* des **Bons du Congo,** 2 lots 100.000, 1 lot 25.000 frs, 88 lots, 1,900.000 frs l'an. **titres garantis** Prime gratuite à tous.

Pour **3** francs on reçoit **15** Ns part 1er tirage 29 *Décembre* des **Bons Exposition 1900** 1 lot de 100,000. frs, 1 lot de 10.000 108 lots 1,300,000 francs **titres garantis.** Prime gratuite à tous.

Envoi liste après tirage. Ass. part. Erire de suite : BANQUE BRESSOUX et Cie, **58. rue de Maubeuge, PARIS.**

Le Journal de la **SURDITÉ** Donne les derniers renseignements sur tous les traitements existants pour la guerison des *Maux d'oreilles de la gorge et du Nez.* Il suffit pour le recevoir *Gratuitement,* d'écrire *112, boulevard Rochechouart, PARIS.*

PAPETERIE DE L'IMPRIMERIE A. TURIN

Fournitures Scolaires et de Bureaux

Cahiers de Dessin — Copies de lettres — Encres

© VILLE DE SISTERON

MAISON DE CONFIANCE - FONDÉE EN 1848

L. PEYROTHE

Rue Mercerie, SISTERON, (Basses-Alpes.)

BIJOUTERIE, HORLOGERIE
ORFÉVRERIE, OPTIQUE
GRAND ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE
OR, ARGENT, DOUBLÉ ET NICKEL
Orfévrerie, Argent et Ruotz 1e titre
DIAMANTS ET PIERRES FINES
Spécialité pour Corbeille de Mariage

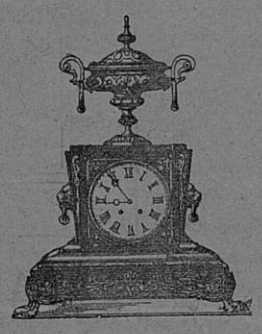

BIJOUX DES ALPES
Horlogerie Garantie de Paris, Besançon
ET GENÈVE
INSTRUMENTS DE PHYSIQUE ET DE MATHÉMATIQUES
LUNETTERIE FINE DE MOREZ
Longues vues et Jumelles choix supérieur
RÉPARATIONS TRÈS SOIGNÉES ET GARANTIES

Achat au plus haut Cours des matières Or et Argent

La Grande Savonnerie C. FERRIER et Cie
Marseille

SAVON PUR
72 o/o d'huile
"EXTRA" GARANTI

SAVON PUR
72 o/o d'huile
"EXTRA" GARANTI

LE CHAT

Le SAVON EXTRA MARQUE "**Le Chat**" est un Savon pur fabriqué avec des matières premières de qualité supérieure, il procure une économie de 30o/o sur le poids du savon employé

SOCTE ANONYME DE LA Gde DISTILLie — E. CUSENIER Fils Aîné & Cie — CAPITAL SOCIAL 10.000.000 Frs.

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — 15 USINES et Cies FRANCE, ETRANGER

FINE CHAMPe DE LA COURONNE — MARQUE V.H.O.

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MALABRINE — CURAÇAO — EXTRA SEC — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI — ABSINTHE HYGIÉNIQUE — AMER CUSENIER — TONIQUE BITTER — VERMOUTH QUINQna — ABSINTHE BLANCHE

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE

CUSENIER

APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

PHARMACIE DE PREMIÈRE CLASSE

ANCIENNE PHARMACIE GABERT

PRODUITS CHIMIQUES, PHARMACEUTIQUES — DROGUERIE

A. FERRAND

Pharmacien de 1re Classe de l'Ecole supérieure de Montpellier
SISTERON, Rue de Provence (A coté de l'Epicerie Marseillaise)

DÉPOT
- Spécialités Pharmaceutiques
- Parfumerie Hygiènique
- Produits Vétérinaires

EAUX MINÉRALES
Françaises et Etrangères
OBJETS DE PANSEMENTS
PRODUITS ANTISEPTIQUES

- Accessoires de Pharmacie
- Bandages, Bas pour varices
- DOUCHES, INJECTEURS, IRRIGATEURS

ANALYSES CHIMIQUES -- MÉDICALES -- INDUSTRIELLES & AGRICOLES

SPÉCIALITÉS **DE LA MAISON**

- Sirop contre la coqueluche
- Baume contre les cors
- Injections contre les écoulements
- Mixture anti-gastralgique
- Baume dentaire
- Lotion contre la chute des cheveux
- Gouttes anti-anémiques
- Présure liquide - Eau dentifrice
- Cachets anti-névralgiques
- Vin reconstituant
- Pommade contre les hémorroïdes
- Sirop vermifuge
- Tœnifuge contre le ver solitaire
- Eau de Cologne et de Quinine
- Produits Photographiques

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : **48, Boulevard Sébastopol, Paris.**
MAISON **ELIAS HOWE**, fondée en 1863. — *L. ANDRE & Cie.*

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

PRIME — **LA RENTE** — GRATUITE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés, Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6** fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

MAUX DE JAMBES

PLAIES VARIQUEUSES ou réputées incurables
VARICES, ULCÈRES
DÉMANGEAISONS
DARTRES, ECZÉMAS
et toutes maladies de peau
Des milliers de preuves de guérisons promptes et radicales de cas désespérés
Soulagement immédiat par

Prix : 3f50 — Prix : 3f50

L'EAU SOUVERAINE

du Docteur **E. BARRIER**, de la Faculté de Paris
Médecin spécialiste des maladies de la peau, Lyon, 6, r. St Côme
CONSULTATIONS GRATUITES
Dépôt : Phie de l'Eléphant. Lyon, 6, r. St-Côme

Dépôt à Sisteron : Pharmacie FERRAND

AVIS AUX BLANCHISSEUSES !!

DEMANDEZ PARTOUT
Le savon "LE MOISSONNEUR"
Léon MICHEL, fabricant
SALON (BOUCHES-DU-RHONE)

Représenté par F. COULON
SISTERON (Basses-Alpes.)

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON